

ASBL Citoyens de Zaventem Automne 2016



Il n'y a pas deux démocraties à Zaventem

Chers habitants de Zaventem,

Nous revoici, fidèles au poste !

Comme promis, notre association citoyenne continue de vous tenir informés, de répondre à vos questions et préoccupations quotidiennes.

Et tant pis si la NV-A ne l'entend pas de cette oreille, elle qui soutient désormais qu'il y a deux démocraties en Belgique (cf discours de Geert Bourgeois prononcé pour la Fête de la Communauté flamande : "La Belgique reste un pays avec deux démocraties, deux cultures politiques, un pays fait de deux pays").

Qu'à cela ne tienne, nous continuons, tenons bon, car information et entraide citoyennes sont des fondements de l'espace démocratique local.

Nous ne sommes certainement pas là pour une partie de bras de fer avec la NV-A, mais, sans baisser la garde, restons convaincus que nous pouvons vivre ensemble moyennant le respect des droits constitutionnels de chacun, ce en pratiquant p ex la véritable courtoisie linguistique.

Souhaitons que l'arrivée de notre nouvelle bourgmestre, Ingrid Holemans, femme férue de culture, en soit le premier signe.

Car il n'y a pas deux démocraties à Zaventem !

Vous êtes plus d'un millier à nous suivre tous les mois sur notre site.

Merci à vous! C'est une belle récompense et un encouragement précieux !

Et pour tous les autres, voici les dernières nouvelles locales, assorties parfois de « quelques bizarreries » interpellantes.

N'hésitez pas à nous poser vos questions pratiques, nous y répondrons au mieux et vous aiderez par la même occasion les personnes qui seraient dans votre cas.

Faites usage, au passage, des facilités que nous octroient d'autres communes afin de vous plonger dans une très belle offre culturelle.

Bonne lecture et bonne rentrée !

WWW.CIToyENSDEZAVentEM.BE

Les actualités de Zaventem

Connaissez-vous déjà notre nouvelle bourgmestre ?

Francis Vermeiren (OpenVLD) a remis, ce 30 juin 2016, sa démission comme bourgmestre afin de profiter d'une retraite bien méritée. Son « règne », débuté en 1982, n'aura pas été particulièrement favorable aux francophones, mais pas totalement défavorable non plus.

C'est Ingrid Holemans, première échevine OpenVLD, qui a ceint l'écharpe maïorale

Le profil de la nouvelle bourgmestre est très international : elle a travaillé pour des multinationales et manie parfaitement plusieurs langues. Un gage d'ouverture ?

C'est aussi une femme férue de culture (elle est la cheville ouvrière du nouveau centre culturel pour lequel elle nourrit de très grandes ambitions), et très en prise avec la vie associative de la commune.

Dynamique, son expérience d'échevine de l'enseignement lui confère également un profil très social.

Un changement donc, mais dans la continuité. ..Espérons qu'elle puisse écarter toute mainmise de la NV-A sur ses initiatives... Attendons voir...

NB : le départ de Francis Vermeiren a entraîné d'autres glissements au sein de la faction OpenVLD tant au conseil communal qu'au CPAS. Consultez notre site pour en savoir plus

Ces travaux du boulevard de la Woluwe qui n'en finissent pas...

Nous avons tous remarqué que les travaux ont été à l'arrêt de longs mois, avec des conséquences désastreuses pour la mobilité, les riverains et les commerçants du secteur. Pourquoi ?

Peu après le début des travaux, la régie flamande des voies et chaussées a constaté que l'entrepreneur avait posé des pieux de fondations qui n'étaient pas conformes aux normes de qualité exigées par l'Administration. De plus, les égouts devaient être déplacés ...

L'entrepreneur a argué que dans ces conditions il ne pouvait respecter son devis et a arrêté les travaux.

La commune a essayé de jouer les intermédiaires et il semble bien que l'on ait évité de justesse la procédure judiciaire qui aurait encore ralenti davantage le chantier.

Quoi qu'il en soit, la commune se veut rassurante et fera pression pour que les délais de réception des travaux soient respectés (???).

NB : plus de détails : voir le communiqué de presse du 31/5/2016 (en français !) de AGENCE FLAMANDE DES ROUTES ET DE LA CIRCULATION repris sur notre site.



Et ce fameux centre culturel ; il ouvre quand ?

Les dates pressenties seraient les 21,22 et 23 avril 2017

Rappelons que la salle de spectacle pourra accueillir plus de 700 personnes.

Notons qu'il y aura aussi une salle de danse, une salle polyvalente, ainsi que la bibliothèque et les services culturels de la commune. Sans oublier un restaurant- bar.

Ceci dit, la rentabilité d'une telle infrastructure pose question... Elle pèsera certainement très lourd sur les finances communales (selon L'UF, le coût dépasserait les 24 millions d'euros!).

Un nouveau conseiller communal dans le groupe UF

Olivier Thomas ayant démissionné du conseil communal au 30 juin 2016, il sera remplacé par Jean-Michel Hubert (UF-CDh) qui siège déjà au conseil du CPAS.

Jean-Michel Hubert peut être joint par mail : jm.hubert.zav@gmail.com

Anderstalige klant week :

Dernière information « intéressante », vue sur le site de la commune au chapitre « intégration », l'annonce de la « week van de anderstalige klant » comme tous les ans en octobre. (Semaine du client qui parle une autre langue).

Voir <http://www.zaventem.be/nl/692/content/1750/nederlands-leren-en-oefenen.html>

Il y a donc officiellement désormais deux sortes de citoyens à Zaventem... qu'on se le dise...



Les questions posées à « Citoyens de Zaventem »

« Vivaqua s'adresse à moi en Néerlandais. Est-ce légal ? »

Pas du tout !

Vivaqua est une personne morale de droit public et un service régional au sens des lois linguistiques (soit un service qui s'étend à plusieurs communes bruxelloises mais aussi de la région de langue néerlandaise – p ex Zaventem). En vertu de ce statut, Vivaqua est soumise au même régime linguistique que les services locaux bruxellois.

Vous **avez donc le droit** d'être servi oralement et par écrit en français conformément à l'article 35§1er b sur l'emploi des langues en matière administrative.

Il est donc capital que vous fassiez valoir ce droit auprès de Vivaqua faute de quoi, si vous n'êtes pas écouté, vous seriez tout à fait habilité à porter plainte auprès de la Commission permanente de contrôle linguistique par lettre recommandée .

En voici les coordonnées :

CPCL –
Rue Montagne du Parc – 1000 Bruxelles
Tél.: 02 518 23 91
Fax: 02 518 26 20
Courriel: info@vct-cpcl.be

« Il n'est pas facile de savoir à Zaventem centre, dans quelle zone de parking on se trouve, il manque des panneaux définissant les obligations, pourrait-on améliorer la situation ? »

C'est INDIGO (anciennement Vinci Park) qui gère les zones de stationnement dans les rues. Nous avons fait remonter la question jusqu'au conseil communal en demandant si on pouvait envisager un marquage au sol de disques bleu pour signaler qu'ils sont obligatoires à certains endroits. Le collègue s'est engagé à demander à INDIGO d'examiner la question car il est vrai qu'il n'est pas toujours facile de s'y retrouver.

« Je vais bientôt voyager seule avec mes enfants, que me faut-il comme documents ? »

Une attestation, établie en néerlandais et légalisée à la commune, du père des enfants vous autorisant à voyager avec eux.

Conseil : joindre une version dans la langue du pays de destination (ou toute autre langue internationale ☺)

Pour la légalisation, vous munir de la carte d'identité du père.

Ne pas oublier non plus de faire- bien à temps- une demande de carte d'identité pour les enfants.

« J'ai été licencié et dois m'inscrire au VDAB. Mon néerlandais est faible. Que faire ? »

Si vous ne maîtrisez pas suffisamment le néerlandais, privilégiez l'inscription en ligne plutôt que téléphonique. Cela vous permettra de traduire les documents grâce à l'application Google translate. **Voir aussi <https://www.vdab.be/francais/belgie.shtml>**

Bon à savoir : rien ne vous empêche de vous inscrire **également** en tant que demandeur LIBRE à Actiris Bruxelles et de bénéficier ainsi de l'offre d'emplois bruxelloise. Et d'autre part, la coopération entre offices de l'emploi s'étant notablement améliorée suite à la récente réforme de l'Etat, il est croustillant de remarquer que le site du VDAB contient beaucoup plus d'offres de travail sur la région bruxelloise que celui du FOREM ou même que celui d'... ACTIRIS.

Ce qui laisse quand même sous-entendre que le Néerlandais devient un élément incontournable de l'emploi bruxellois.

La maîtrise des langues reste un atout, mais ne peut jamais devenir une monnaie d'échange contre nos droits! Nous encourageons l'une, mais combattons l'autre !

« Un centre d'accueil pour réfugiés a été ouvert, qu'en est-il ? »

Le centre, ouvert en février, ayant suscité beaucoup de questions et de crainte, la commune a mis en place des séances d'information- mais qui n'ont cependant pas bénéficié de la plus grande publicité. Certains riverains ont même interpellé et rencontré l'ancien bourgmestre Francis Vermeiren.

Il n'y a eu, à ce jour, aucun problème de cohabitation.

Aux dernières nouvelles, le centre devrait bientôt fermer (début de 2017 ?), car le nombre de demandeurs d'asile est en chute libre.

D'ici là, et si le cœur vous en dit, le centre ne refuse pas l'aide de bénévoles.
S'adresser à Mme Ruth de Ruyter – GSM : 0478 79 11 50"

Comment se fait-il que je n'ai pas reçu le magazine de la périphérie « Carrefour Spécial Zaventem » dans ma rue alors que d'autres l'ont eu ?

Eh bien, nous aussi, nous nous posons la question !

La poste nous a bien certifié l'avoir distribué début mai,

Pas de panique cependant, la version électronique ... moins tributaire d'une quelconque censure linguistique... est en ligne à l'adresse suivante :

http://www.carrefour.be/wp-content/uploads/2016/04/Carrefour_PRINTEMPS_WEB.pdf

Pour toute demande, l'ASBL Citoyens de Zaventem est accessible via son site www.citoyensdezaventem.be, module « contactez-nous », nous vous répondrons par mail ou transmettrons pour contact direct à notre permanence des mardis et jeudis matin

Francophones à l' ONU

L'ASBL Citoyens de Zaventem s'est jointe à 5 autres associations francophones de Flandre afin de défendre vos droits auprès de l'ONU.

La Coalition des associations francophones de Flandre (CAFF) ainsi formée s'est réjouie de constater que ses revendications ont occupé une place importante lors du deuxième Examen universel (EPU) de la Belgique, le 20 janvier 2016 à l'ONU à Genève.

En effet, près de la moitié des 104 interventions concernaient des thèmes pour lesquels la CAFF s'était mobilisée. En tête, lors des interpellations : la création d'un Institut national des droits de l'homme (INDH) appuyée par une quarantaine de pays, mais aussi la protection des minorités nationales, la lutte contre les discriminations, ainsi que la collaboration avec la société civile.

A noter tout particulièrement que la Suisse et la Hongrie ont recommandé à la Belgique de ratifier la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales.

La Suisse a aussi recommandé de suivre la résolution 1301 du Conseil de l'Europe, qui préconise en son point 18 : « L'assemblée estime donc que les groupes suivants sont à considérer comme des minorités en Belgique dans le contexte de la Convention-cadre: au niveau de l'Etat, la communauté germanophone; au niveau régional, les francophones vivant dans la région de langue néerlandaise et dans la région de langue allemande et les néerlandophones et germanophones vivant dans la région de langue française ».

Abordant la question délicate des minorités, Didier Reynders, ministre des Affaires étrangères, représentant la Belgique devant les 192 autres pays membres ou observateurs de l'ONU, a expliqué qu'« un Groupe de travail – dépendant de la Conférence interministérielle de Politique étrangère (CIPE, ndlr) – est chargé de continuer d'étudier cette question, notamment en vue de définir le concept de minorité ».

Dès lors, la CAFF appelle les autorités belges à ouvrir un large débat sur la question des minorités nationales et à y inviter les représentants de la société civile et des minorités.

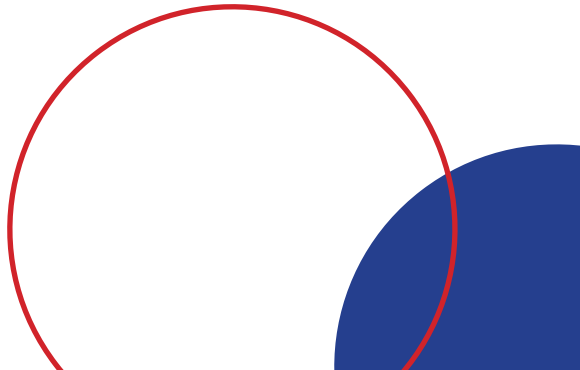
NB : plus de détails sur notre site – recherche « ONU »

Culture

Sterrebeek abrite un jeune talent musical, finaliste de « the Voice » et qui monte, qui monte.... !

Selon Radio Tam-Tam, qui nous recommande cet artiste, Sterrebeek abrite un jeune talent : Christophe, alias PHORIN .

C'est un jeune compositeur interprète qui se balade dans l'univers contrasté des grands noms de la chanson française, J. Brel, G. Brassens, Renaud, J. Beaucarne,... Ses créations oscillent entre joie et tristesse, douceur et tiraillements.



Plus d'infos sur son site www.phorin.be.

Voir aussi :

<http://lapige.be/2014/04/rencontre-avec-phorin-sil-ny-en-avait-quun-ce-serait-brel/>

<http://www.radio-tamtam.be/>

L'association culturelle de Giuliani nel Mondo

Dans le cadre de son programme d'échanges Friuli Venezia Giulia-Belgique, l'Association Giuliani Bruxelles, en collaboration avec la Commune de Woluwe-Saint-Lambert, organisera, en novembre prochain à Trieste, une exposition de jeunes belges dans le cadre des commémorations de la Première Guerre Mondiale.

En décembre 2015 la Maison des Jeunes de Woluwe-Saint-Lambert avait accueilli une exposition sur le même thème de jeunes artistes de la Région Friuli Venezia Giulia, d'Autriche et de Slovaquie.

site: <https://sites.google.com/site/giulianiabruelles/Home>

L'association culturelle de Zaventem

L'ACZ est une ASBL neutre, ouverte à tous et toutes, sans aucune discrimination linguistique. Elle accueille tous les amateurs de culture, empreints de curiosité et de tolérance, même si ils n'habitent pas l'entité.

Voici son programme de sorties pour les mois qui viennent :

NB : Pour y participer, une réservation est indispensable, merci de bien vouloir contacter

www.associationzaventem.be

Samedi 1er/10/16 : Visite nautique du parc des Eoliennes en mer du Nord

Samedi 15/10/16 : Visite guidée de la villa Clairval (Uccle)

Samedi 29/10 : Visite guidée de la maison Béjart (Bruxelles centre)

Dimanche 13/11/16 : Visite guidée de la Chapelle musicale Reine Elisabeth.

Samedi 26/11/16 : Visite guidée du nouveau musée sur le site de Waterloo

Samedi 10/12/16 : Visite guidée de l'église orthodoxe av. De Fré

Jeudi 12/1/17 : Visite guidée du Musée de la police

Samedi 29/1/17 : Visite guidée du musée des égouts

Samedi 11/2/17 : Visites guidées du Planétarium et du Plasticarium

Samedi 11/3/17 : Visite guidée de l'expo concernant les estampes japonaises

Voir également notre site www.citoyensdezaventem.be et l'onglet » activités »



Woluwé Saint Lambert : Une commune qui nous veut du bien

Contiguë à Zaventem, cette commune offre une panoplie quasi inépuisable d'activités sportives et culturelles qui nous sont ouvertes.

Alors, autant bénéficier très agréablement de ces infrastructures qui nous font cruellement défaut.

Contactez nos voisins et amis par mail en direct pour en bénéficier dans les meilleures conditions.

La culture pour tous :

Wolubilis : une salle de spectacles, expo, conférences au programme ambitieux et de qualité
www.wolubilis.be

Séjours culturels à l'étranger <http://www.wolubilis.be/index.php?page=2&id=61>

Les ateliers du temps libre ; pour occuper nos loisirs créatifs et ceux de nos enfants avec de nombreux stages à des prix très accessibles tout au long de l'année
<http://www.wolubilis.be/index.php?page=3>

Pour les 2 à 12 ans :

Wolu minis ; un choix énorme d'activités et de spectacles pour l'animation des plus jeunes
<http://www.wolubilis.be/index.php?page=1&id=2>

La tribu des p'tits Micky's ; ciné-club pour les petits (souvent gratuit !), l'idéal pour les après-midi d'hiver pluvieuses

www.Wolu-jeunes.be

JJJY activités pour enfants durant l'année et stages de vacances

www.jjy.be

Pour les ados :

radio tam tam (toujours à la recherche d'animateurs ou de stagiaires!)

info@radiotamtam.be 02.732.28.37 , twitter et facebook évidemment

La maison des jeunes (soirées, conférences, expos)

78 avenue Prékelinden , 1200 WSL

www.Wolu-jeunes.be

Rubrique pour les Seniors :

Wolu 10 000 ou club des seniors aux ...10 000 activités et voyages

Plate-forme inter universitaire de cycles de conférences médicales

<http://www.woluwe1200.be/fr/divertissements/seniors/antenne-interuniversitaire/antenne-interuniversitaire>

Contact : TOMBERG 123 - 1200 Bruxelles - tél: 02 761 28 42 /43

Devenir membre : complétez le formulaire de contact sur notre site www.citoyensdezaventem.be en mentionnant votre souhait de nous rejoindre comme membre actif ou sympathisant.

Nous soutenir : Vous pouvez aussi effectuer un don au compte :

IBAN : BE26 953 129 549 529

BIC : CTBKBEBX

Attention, il ne sera pas délivré d'attestation fiscale.

E.R. P.Van Cauwenberghe – Tomberg 123- 1200 Bruxelles